



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Plan de Prévention des Risques naturels

Bassin de la Garonne amont

sur les communes de :

LACROIX-FALGARDE – PINS-JUSTARET – PORTET-SUR-GARONNE – PINSAGUEL
ROQUES-SUR-GARONNE – ROQUETTES – VIEILLE-TOULOUSE

Première phase de concertation: Cartographie des aléas du 18 octobre 2024 au 18 décembre 2024

Un dossier comprenant les cartes des aléas a été déposé en mairie à l'occasion de cette phase de concertation.

Vous êtes invités à faire parvenir les informations et remarques que vous jugeriez utiles à la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Toutes les observations parvenues avant le 18 décembre 2024 seront traitées dans cette phase de concertation.

A cet effet, vous pouvez utiliser ce formulaire et le transmettre directement :

1. par courrier au :
Service Risques et Gestion de Crise / Unité Risques et Aménagements
Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne
Cité Administrative (Bâtiment A), Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE CEDEX

2. ou par courrier électronique :
ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr

NOM, Prénom :

Adresse :

Parcelle cadastrale (section/n°) :

Téléphone :

OBSERVATIONS :

Pièce(s) jointe(s) (plan de situation si possible) :